

TIMBUKTU INSTITUTE

African Center for Peace Studies
www.timbuktu-institute.org



MÉTÉO SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST

**ANALYSE DE L'ACTUALITÉ POLITICO-SÉCURITAIRE AU SAHEL ET
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

JANVIER 2026

CÔTE D'IVOIRE

Entre consolidation politique et défis régionaux

Lors de son discours du Nouvel An, le Président ivoirien a appelé à « la consolidation de la paix et de la sécurité, au renforcement de la cohésion nationale et à la poursuite résolue de notre marche vers le développement, dans un esprit de solidarité active envers les couches les plus vulnérables ». Ainsi, le Chef de l'État, réélu pour un quatrième mandat, réaffirme son engagement à poursuivre la construction du pays et invite les Ivoiriens à ce qu'il appelle le « nouveau contrat social » qui les lie. Dans un contexte régional instable, il a profité de ce moment solennel pour annoncer que la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme serait intensifiée, afin que le pays demeure un modèle de transparence et de bonne gouvernance en Afrique. Lors de sa prestation de serment en décembre dernier, il avait dressé un tableau sombre de l'environnement régional, assez fragile. Selon lui, « les menaces terroristes persistent, se transforment, se numérisent. Le cyberterrorisme, en particulier, nous impose une vigilance de chaque instant. » La Côte d'Ivoire est confrontée, comme la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, à des défis politico-sécuritaires de plus en plus complexes et exigeants.

Cette semaine a été marquée par la période post-électorale en Côte d'Ivoire, avec des législatives qui se sont soldées par une victoire écrasante du RHDP. Selon les résultats provisoires, le parti au pouvoir est largement en tête avec 197 sièges sur les 255 en jeu. Le contentieux électoral a ensuite été ouvert jusqu'au 5 janvier pour permettre aux formations politiques de déposer des recours en cas de désaccord. Le communiqué précise que « conformément à l'article 101 du code électoral, le Conseil constitutionnel informe les candidats qu'ils disposent d'un délai de cinq jours à compter de cette proclamation pour présenter leurs réclamations ou observations en dix exemplaires originaux ».

Pour rappel, des informations font état de l'arrestation de 15 jeunes dans la région de Tonkpi, qui ont été acheminés vers le procureur de la République. Une procédure judiciaire a ensuite été ouverte pour détention de cartes d'électeurs ; onze d'entre eux ont été relaxés et les quatre autres comparaîtront devant le tribunal le 6 janvier. De son côté, l'opposition continue de mener le combat pour le renforcement de la démocratie et contre les dérives du pouvoir. Réunis le 3 janvier dernier dans leur siège, les membres du Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (Ppa-Ci) ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la lutte contre le quatrième mandat et pour la libération des prisonniers d'opinion. Ils envisagent également de réorganiser leur parti afin de se préparer au mieux pour les prochaines échéances électorales.

Pendant ce temps, l'actualité politique ivoirienne a connu un rebondissement qui a fait couler beaucoup d'encre. Il s'agit de la démission du gouvernement, survenue après les deux grandes élections qui se sont déroulées en Côte d'Ivoire et qui ont vu la victoire éclatante du parti au pouvoir. Mercredi 7 janvier, le Premier ministre, Robert Beugré Mambé, a démissionné avec l'ensemble de son gouvernement, qui assurera l'intérim jusqu'au prochain remaniement. Après deux ans à la tête de la primature, Robert quitte le gouvernement.

BURKINA FASO

Tentative de putsch et fragilité de la transition

Au Burkina Faso, l'actualité a fait état d'une importante alerte sécuritaire dans la nuit du 3 au 4 janvier, à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Il s'agirait en effet, d'après les autorités, d'une tentative de coup d'État contre le Président de la transition. Plusieurs militaires ont été arrêtés et des déplacements de population ont été observés dans les deux villes. Des appels au rassemblement ont été lancés par les soutiens du régime pour faire face à cette tentative de putsch. Une fois de plus, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, exilé au Togo, est cité comme faisant partie des cerveaux de cette affaire. En tout état de cause, les présumés complices cités dans cette affaire l'ont présenté comme l'instigateur principal depuis son lieu d'exil. Selon eux, il serait à l'origine de ce plan qui visait les autorités de la transition et qui prévoyait la mobilisation de ressources transitant par Abidjan.

Interrogé par les autorités militaires, le capitaine Prosper Couldiaty, interpellé lors de cette vaste opération visant des institutions de la République, n'a pas nié les faits.

Il a reconnu avoir reçu la somme de cinq millions de francs CFA pour prendre part à cette tentative de coup de force. Il a également impliqué l'ex-lieutenant-colonel qui l'aurait contacté récemment, et a sollicité la clémence du Président du Faso, le capitaine Ibrahima Traoré, de la population burkinabè et de sa hiérarchie militaire au cours de sa déposition. Selon le gouvernement burkinabè, la situation est sous contrôle. Dans son allocution à la nation, le capitaine Traoré a tenu à rappeler qu'il poursuivrait sans relâche le renforcement des effectifs de l'armée afin d'intensifier la lutte contre les terroristes. Selon lui, « plusieurs opérations ont eu lieu sur le théâtre des opérations. Nous retenons principalement une opération audacieuse lancée il y a deux mois, baptisée "Lalmasga", ce qui signifie "mur de glace" en français. »

TOGO

Entre apaisement et refondation politique : libérations, grâces et nouvelles priorités nationales

En ce début d'année, l'actualité au Togo a été marquée par la libération de Steeve Rouyar, de nationalité française, après huit mois de prison. Il est rentré chez lui le 1er janvier dernier, après avoir été accusé d'atteinte à la sûreté de l'État lors d'une grande manifestation à Lomé contre la hausse du prix de l'électricité, l'arrestation de voix critiques et la nouvelle Constitution supprimant la limitation des mandats présidentiels. Cette libération intervient alors que 1 511 détenus ont été graciés par les autorités togolaises. Le Quai d'Orsay, de son côté, n'a pas souhaité se prononcer sur le fond de l'affaire, la qualifiant d'« affaire judiciaire individuelle ». Dans le même temps, Kpatcha Gnassingbé, demi-frère de l'actuel président du Conseil et ancien ministre de la Défense, a également été libéré de prison après 16 années de détention pour atteinte à la sûreté de l'État.

Ces détenus graciés s'inscrivent dans le cadre d'un processus d'apaisement social et de désengorgement des établissements pénitentiaires au Togo, et non dans celui de l'impunité, selon les autorités étatiques. Selon le président du Conseil, Faure Gnassingbé, « il ne s'agit ni d'impunité, ni de faiblesse face à des crimes graves. Il s'agit plutôt d'éviter que des erreurs ou des moments d'égarement ne deviennent des destins brisés. Il s'agit surtout de permettre à notre pays de regarder vers l'avenir ». Lors de son adresse traditionnelle à la nation en fin d'année, il a fixé trois priorités principales : « Protéger, rassembler, transformer ». Il a également profité de l'occasion pour revenir sur les réformes de la Ve République, qui visent à refonder durablement la gouvernance politique et institutionnelle du pays.

Avec les contributions de :

Yague Samb
Mbassa Thioune
Kensio Akpo
Adji Awa Thiam

Design : Thiané Thiam

Sous la direction du Dr. Bakary Sambe



TIMBUKTU INSTITUTE -African Center For Peace Studies

Cité Keur Gorgui- Dakar Sénégal

BP: 15177; CP: 10700, Dakar- Fann

Tél : +221 33 827 34 91

E-mail : contact@timbuktu-institute.org Web : www.timbuktu-institute.org